

RAPPORT NARRATIF ANNEE I

***Wakanda , une approche
multisectorielle pour une prospérité
durable et inclusive des terroirs.***

Septembre 2021

Table des matières

Liste des acronymes utilisés dans le rapport	3
1. Description	4
2. Évaluation de la mise en oeuvre des activités de l'action et des résultats	5
2.1 Résumé	5
2.2 Introduction	6
2.3 Événements majeurs :	7
2.4 Activités	7
2.5 Activités transversales :	23
2.6 Durabilité de l'Action :	26
2.7 Difficultés :	27
2.8 Leçons apprises :	27
2.9 Recommandation :	27
3. Bénéficiaires/entités affiliées, stagiaires et autre coopération	28
4. Visibilité	29
Annexes :	32

Liste des acronymes utilisés dans le rapport

APFR :	Attestation de Possession Foncière Rurale
CERDE :	Centre d'Etudes et de Recherches sur le Droit de l'Environnement
CFA :	Conseiller Formateur Agricole
CSPS :	Centre de Santé et de Promotion Sociale
SIG :	Systèmes d'Informations Géographiques
SPONG :	Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales
WAKANDA :	West African Knowledge for Agriculture, Nature and Development Activities

1. Description

Nom du coordonnateur du contrat de subvention : **Souleymane GAYE**

Nom et fonction de la personne de contact : **Souleymane GAYE**

Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'entité/des entités affiliée(s) de l'action : **NITIDAE**

Intitulé de l'action : Gestion participative du développement durable en périphérie des aires protégées du paysage PONASI **WAKANDA (West African Knowledge for Agriculture, Nature and Development Activities)**

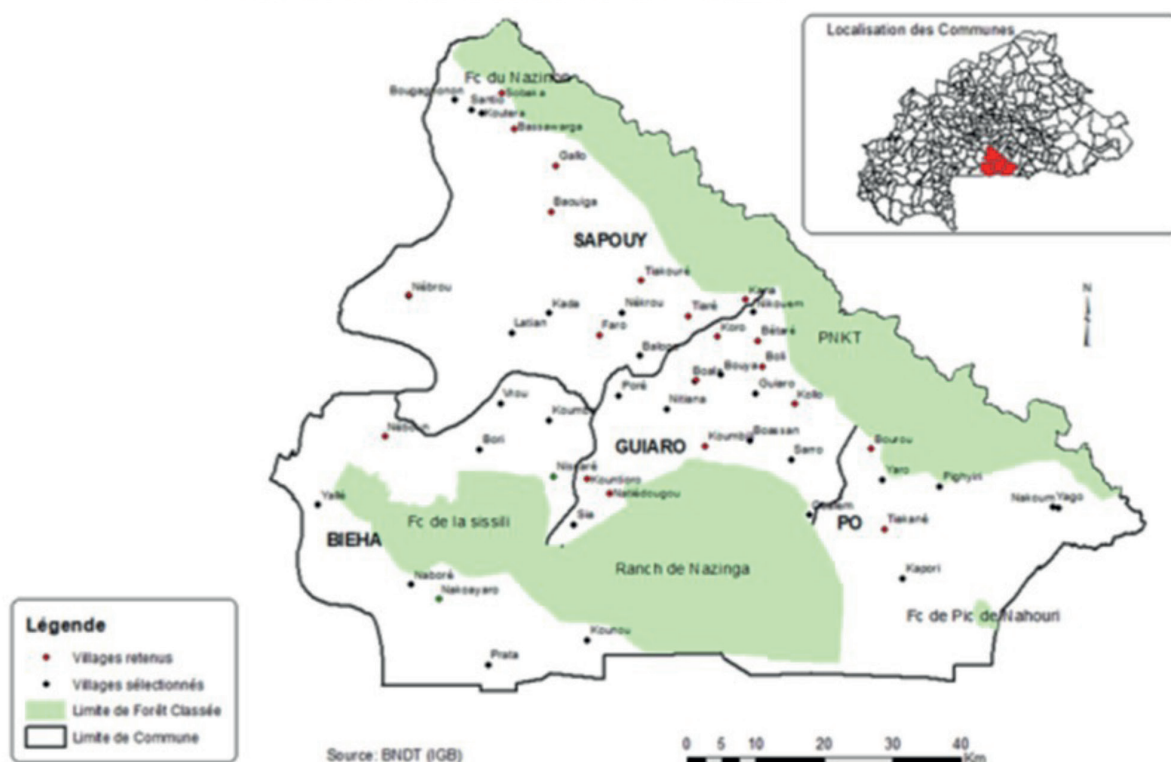
Numéro du contrat : **DCI-ENV/2020/414-493**

Date de début et date de fin de la période de référence : **1er Septembre 2020 au 31 Août 2025**

Pays ou région(s) cible(s) : **Burkina Faso, Régions du Centre Sud et Centre Ouest**

Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles : **9 villages de la commune Guiaro, 8 villages de la commune de Sapouy, 2 villages de la commune de Pô et 1 villages de la commune Bieha.**

Localisation des villages retenus après l'enquête



2. Évaluation de la mise en oeuvre des activités de l'action et des résultats

2.1 Résumé

La mise en œuvre des activités du projet Landscape PONASI / WAKANDA (West African Knowledge for Agriculture, Nature and Development Activities) devrait contribuer à une gestion plus durable des ressources naturelles dans les villages en périphérie du complexe PONASI et une nette amélioration des conditions et cadre de vie des populations ciblées. Autrement dit, avec une approche de gestion intégrée du paysage, WAKANDA ambitionne d'inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales par le développement d'une économie rurale verte et inclusive.

Ainsi le projet WAKANDA bâti sur des principes de participation, de coopération et d'autonomisation des communautés, a comme cibles directs 20 villages (terroirs) en périphérie du complexe PONASI et est structuré autour de 03 résultats : (i) le Développement d'une économie rurale verte et inclusive, (ii) la Dynamisation d'une Gouvernance locale participative et le renforcement de la cohésion sociale (iii) Gestion efficace et rationnelle du projet et le renforcement des relations avec les administrations.

Il faut rappeler que le projet s'inscrit dans la mise en œuvre du Programme « Landscape for our Future » qui fait partie intégrante des agendas ambitieux de l'Union européenne (UE) en matière de biodiversité et de systèmes alimentaires pour l'après-2020, ainsi que de ses engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris et des Objectifs de développement durable (ODD).

Le présent rapport présente les réalisations physiques du projet WAKANDA de la période du 1er Septembre 2020 au 31 Août 2021. Les informations et les données qui y sont fournies contribuent à donner une vue d'ensemble et une appréciation positive des efforts entrepris et en cours en vue de l'atteinte des résultats (R) :

(R1) : L'Économie rurale durable est développée. Au 31 Août 2021, 12 forages fonctionnels avec système de pompage solaire ont été réalisés sur 12 sites maraîchers d'une superficie globale de 13 ha et regroupant 155 femmes. 160 ruches mises en place au profit de 35 apiculteurs, 01 boulangerie traditionnelle mise en place, 06 foyers améliorés construits au profit de 06 dolotières. Des semences (0.6 tonnes de sésame ; 2.4 tonnes de maïs ; 2 tonnes de soja ; 1.070 tonnes de sorgho et 0.3 tonnes de mungbean) et de 05 kits de traitement contre les ravageurs ont été distribués à 527 producteurs. 4 pépiniéristes recrutés pour les pépinières villageoises permanentes et formés au cours de cette année ont produit 54 000 plantes dont les 60% sont des arbres à croissance rapide.

(R2) : La Gouvernance locale participative et la cohésion sociale sont dynamisées : Durant cette première année, 30 assemblées villageoises portant sur le projet ont été organisées sous la supervision des mairies, 18 villages ont été appuyés dans le renouvellement de leurs CVD; 12 comités de gestion de l'eau ont été mis en place ; 5 sites maraîchers ont eu leurs APFR (Attestation Possession Foncière Rurale) ; 52 villages ont été sensibilisés sur la participation citoyenne à la défense et à la sécurité publique et sur le vivre ensemble.

(R3) : La gestion du projet, la communication et les relations avec les administrations sont assurées. 08 rencontres d'échanges ont été organisées avec les équipes municipales, 1 500 supports de communication avec logo du projet et effigie du bailleur édités et distribués auprès des différentes parties prenantes du projet et au grand public ; un cadre digital de coordination générale du projet a été mis en place.

Au 31 Août 2021, période correspondant à 20% du temps du projet, le taux global d'exécution physique est de 23,14 % et celui de l'exécution financière est de 14%.

Taux d'Exécution Global du Projet Année 1			
Résultats	Poids du Résultat sur le Projet	Niveau d'Exécution par Résultat	Contribution du résultat à l'Objectif Global du projet
R1: L'Economie rurale durable est développée	52%	37,30%	19,40%
R2: La Gouvernance locale participative et la cohésion sociale sont dynamisées	32%	10,00%	3,20%
R3: La gestion efficace du projet, la communication et les relations avec autorités sont assurées	16%	3,39%	0,54%
Taux d'Exécution physique du projet			23,14%
Taux d'exécution budgétaire du projet			14,00%

Résumé du niveau d'exécution du projet au 31 Août 2021

Le projet a su démontrer, durant ses 12 premiers mois, d'une réelle efficacité et efficience et ses tous premiers effets observés sur le terrain laissent entrevoir une performance satisfaisante malgré le contexte sécuritaire et sanitaire du pays.

Globalement, la première année de mise en œuvre du projet WAKANDA a permis d'obtenir des résultats tangibles en termes de redynamisation de l'économie rurale inclusive et de la prise en compte de la dimension environnement et changement climatique dans les attitudes et comportements au sein des terroirs cibles.

Les leçons apprises qui découlent spécifiquement de cette première année de mise en œuvre concernent l'approche associant la préservation de l'environnement et le renforcement des économies locales en périphérie des aires protégées et espaces de conservation.

2.2 Introduction

Ce rapport présente un bilan d'étape, indicatif des réalisations du projet « Gestion participative du développement durable en périphérie des aires protégées du paysage PONASI WAKANDA (West African Knowledge for Agriculture, Nature and Development Activities) » et une analyse des performances du projet et de ses résultats. Ce rapport se situe dans la période de lancement du projet à la fin de la première année du projet (1er Septembre au 31 Août 2020).

Il est une analyse de la compilation de l'ensemble des informations et données fournies par les rapports techniques et financiers périodiques du projet. L'ensemble de ces informations à date, donnent une appréciation positive des efforts entrepris en vue de l'attente des résultats.

Les performances du projet confrontées au taux du temps consommé sont satisfaisantes. A ce jour, aucun risque majeur pouvant compromettre l'atteinte des résultats globaux du projet n'est enregistré malgré un contexte sécuritaire et sanitaire toujours fragile dans la zone d'intervention du projet.

Pour rappel, le projet WAKANDA qui a un budget global de 5 444 669.96 € est financé par l'Union européenne pour une durée de 60 mois et est mis en œuvre par un consortium d'ONG : NITIDAE, CERDE et la Fondation Naturama. Le projet s'inscrit dans la mise en œuvre du Programme « Landscape for our Future » qui fait partie intégrante des agendas ambitieux de l'Union européenne (UE) en matière de biodiversité et de systèmes alimentaires pour l'après-2020, ainsi que de ses engage-

L'objectif global de l'action est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations et le renforcement de la résilience du paysage PONASI. Le projet poursuit l'objectif spécifique suivant : l'organisation villageoise est améliorée et les activités génératrices de revenus sont développées dans le paysage PONASI, permettant une meilleure cohésion, une préservation de l'environnement et une résilience accrue aux changements climatiques.

Le projet WAKANDA a opté pour une approche locale avec une vision paysagère, visant une organisation villageoise structurante avec une intensification optimale d'activités sociales et génératrices de revenus afin de prémunir le capital productif de base de toute l'économie rurale. Ainsi le projet ambitionne de contribuer aux objectifs du Développement Durable (ODD) notamment : (i) à l'ODD **n°1** : Eliminer l'extrême pauvreté par la création de revenus permanents et décents pour les bénéficiaires directs ; (ii) à l'ODD **n°10** : Diminuer les Inégalités à travers ses activités de redynamisation de la sociabilité et de l'équité au sein des communautés paysannes ciblées ; (iii) à l'ODD **n°13** : Lutter contre le changement climatique via la mise en œuvre d'activités respectueuses de l'environnement et de fortes capacités de séquestration de carbone et (iv) à l'ODD **n°15** : Lutter contre la déforestation et la désertification par ses activités d'aménagement d'espaces forestiers avec une forte implication des communautés.

Le rapport s'articule sur les réalisations physiques et financières du projet notamment sur ses trois (3) résultats et du niveau d'atteinte des indicateurs.

2.3 Événements majeurs :

Les événements majeurs ayant caractérisé la période de la mise en œuvre de WAKANDA se résument comme suit :

- Le 1er Septembre 2020 : Entrée en vigueur du contrat de subvention DCI-ENV/2020/414-493
- Le 1er Septembre 2020 : Tenue de la 1er Assemblée Générale villageoise du projet à Gallo
- Le 2 Septembre 2020 : Organisation 1ère rencontre de sociabilisation avec l'équipe municipale de Guiaro ;
- Le 15 septembre 2020 : 1er forage positif du projet ;
- Décembre 2020 : Etude diagnostic territorial et Bilan Carbone dans la zone du projet
- 31 Mars 2021 : Visite de la délégation de l'Union européenne dans les villages cibles de WANKANDA

2.4 Activités

L'analyse de la performance du projet repose sur les indicateurs d'effets et d'impacts, suite à la réalisation des activités sur le terrain. Un dispositif de suivis réguliers qui s'appuie sur des rapports de mission terrain et suivis mensuels a été mis en place par NITIDAE.

Activité 1 : Développement d'une économie rurale durable

A.1.1 : Mise en place de sources d'eau productives et dispositifs d'arrosage adéquats : Cette activité de mise en place de sources d'eau productives et dispositifs d'arrosage adéquats dans les sites maraîchers a été réalisée suite aux Assemblées villageoises d'informations que le projet avait organisées dans chacun des villages cibles. L'équipe projet a pris le temps d'informer en premier lieu les différentes communautés sur les principaux éléments suivants : le descriptif et le contexte du projet, les échéances et les activités à court, moyen et long terme, la source de financement et les partenaires de mise en œuvre du projet, les ressources matérielles et humaines, les rapports à rédiger, les infrastructures à réaliser, les enjeux et challenges à relever, les éventuelles contraintes

du projet, la situation des autres expériences en matière de gestion intégrée d'un paysage. Au cours de ces assemblées générales, les villages s'étaient engagés à se concerter et à trouver de façon consensuelle un site communautaire d'au moins 01 ha pouvant abriter des activités de maraîchage. Ainsi l'activité s'est réalisée de la même manière dans tous les villages cibles selon les différentes phases suivantes :

Etude d'implantation des forages : Après l'identification des sites par les villages, une équipe du projet se déplaçait sur les lieux pour faire la reconnaissance du site afin de se rassurer de l'accessibilité et de la nature des sites. Un géophysicien était ensuite envoyé sur le site afin de procéder à la recherche avec une méthode simple, rapide et peu coûteuse, basée sur un sondage électrique. L'objectif principal étant de trouver 02 points donnés, dans ou autour du site choisi par les villages c'est-à-dire localiser des fractures ouvertes dans le sol sain susceptibles de fournir un débit satisfaisant pouvant satisfaire la demande en eau d'un site maraîcher d'un 1 ha. Après les 12 premiers mois du projet tous les 20 villages cibles du projet ont pu choisir de façon consensuelle leurs sites maraîchers et les études d'implantation ont été réalisées sur l'ensemble des sites (*voir annexe Rapports d'implantations forages*).

Réalisation des forages : Après l'identification des points par le géophysicien, les prestataires appelés « foreurs » se déplacent sur le site afin de forer. L'objectif principal étant de forer jusqu'à 80 mètres de profondeur et trouver un débit supérieur ou égal de 3m³/h. Ainsi si le « foreur » arrive jusqu'à 80 mètres de profondeur sans trouver un débit supérieur ou égal à 3m³/h le forage est considéré négatif et ne sera pas équipé et dans ce cas le foreur est payé à 50% du montant contractuel. En fonction du rapport du géophysicien le foreur peut décider de continuer jusqu'à 90 ou même plus de 100 mètres mais dans ce cas chaque mètre supplémentaire après les 80 mètres est facturé à 30 000 FCFA. Au total, durant l'année 1 du projet, 17 forages ont été réalisés dont 12 positifs et 5 négatifs soit un taux de positivité de 70%.

Les forages jugés positifs, c'est-à-dire avec un débit en fin de forage supérieur à 3m³/h ont été nettoyés systématiquement et obligatoirement pendant 2h30 minutes par soufflage avant la mise en place de l'équipement. Ils ont été ensuite équipés sur toute leur hauteur en tubes PVC rigides de la manière suivante :

1. mise en place de tubage d'extension en PVC plein de 125 mm et de crépines en PVC de 125 au droit des arrivées d'eau ;
2. mise en place du massif filtrant ;
3. mise en place d'un bouchon étanche d'argile expansive au-dessus du massif filtrant ;
4. comblement de l'espace annulaire au-dessus du bouchon d'argile expansive ;
5. développement du forage ;
6. cimentation de la tête du forage.

Les forages négatifs (3 au village de Gallo, 2 village de Basawarga) ont été » abandonnés et par conséquent non équipés.

Sifflage / développement et Essais pompage :

Tous les forages jugés exploitables ont été soumis à un essai de débit. Les pompages d'essai ont été réalisés au moyen d'une pompe électrique immergée, d'une capacité de 5 m³/h à environ une hauteur manométrique totale (HMT) de 80 mètres. Tous les pompages d'essai ont été réalisés pendant les 72 heures après le développement du forage.

Etant donné que les débits des différents forages étaient supérieurs ou égal à 3m³/h, les pompages ont été effectués par la méthode du pompage en trois paliers comme suit :

- 1er palier de pompage : durée 2 heures au débit Q1= 0,7 à 1 m³/h
- 2e palier de pompage enchaîné : durée 1 heure au débit Q2= 1,5 à 2 m³/h
- 3e palier de pompage enchaîné : durée 1 heure au débit Q3= 70% environ du débit maximum du développement
- Une observation de la remontée pendant 1 heure.

Pendant tout le temps des pompages aucun arrêt n'a été observé.

Le développement était poursuivi jusqu'à l'obtention d'une eau claire, sans particules sableuses ou argileuses. La teneur en sable était contrôlée par la méthode dite de la «tâche de sable» observée dans un seau de 10 litres minimum. Le diamètre de la tâche de sable ne devrait pas dépasser 1 cm. La durée minimum du développement était de deux heures.

Les débits étaient mesurés toutes les 15 minutes pendant toute la durée du développement.

Les débits obtenus en début de développement ne devraient pas être inférieurs à plus de 10 % au débit obtenu en fin de forage. Les niveaux d'eau et la profondeur du forage étaient mesurés à chaque fois avant et après le développement. **(Voir Annexe rapports essais de pompages).**

Le matériel suivant a été toujours exigé pour les essais de pompage :

- une sonde d'une longueur minimale de 150 m, pour la mesure des profondeurs ;
- une sonde passant librement dans l'espace annulaire trou du forage/PVC, permettant de mesurer le niveau supérieur du gravier ;
- une sonde électrique de 100 m sonde ;
- un seau métallique de 12 litres et deux bacs métalliques jaugés de 50 et 100 litres pour la mesure des débits ;
- un chronomètre ;
- un GPS pour prendre les coordonnées géographiques des sites.
- Et enfin la précision exigée pour les mesures était de :
 - 10 % pour les débits ;
 - 2 cm pour les niveaux d'eau ;
 - 5 cm pour les profondeurs.

Tous les essais de pompage avaient confirmé les débits obtenus par les « foreurs » et ceci a donné lieu aux opérations d'équipements des forages pour leur fonctionnalité.

Afin d'éviter tous risques de détérioration, les ouvrages ont été fermés aussitôt après les opérations de développement. L'extrémité supérieure de la colonne de PVC, dépassant le niveau du sol de 50 cm, était fermée par une tête de forage constituée d'un capot métallique cadenassé sur le tube hors sol. Tout autour du tube sortant du sol, étaient placées des branches épineuses en guise de protection contre les animaux en divagation.

Equipement des forages : Les douze forages positifs ont été équipés de la façon suivante après un essai de pompage :

La fourniture, pose, raccordement et mise en service d'un réservoir métallique de 10m³ reposant sur

un support métallique de 6 m de hauteur sous cuve : Des prescriptions claires ont été fournies dans le dossier de l'appel d'offre lors de la sélection d'un prestataire. **(Voir annexe dossier consultation restreinte pour réservoir)**. Les châteaux sont situés au minimum à 6 m du forage. Ils sont tous équipés d'un trop plein, d'une vidange, d'une échelle de lecture de niveau, d'une cheminée d'aération, d'une échelle d'accès, d'un by-pass, d'une crépine de prise d'eau, d'une vanne de sectionnement en sortie et d'un compteur. Les châteaux sont peints avec une peinture antirouille et d'une peinture anticorrosion de grade alimentaire intérieure. Après la pose des châteaux, des éléments de raccords en tuyauterie ont été installés entre la tête des forages, les réservoirs, et les regards de distribution avec un système de jeu de vanne. A la sortie de chaque vanne des regards ont été posés, un compteur DN63 de type ONEA qui raccorde à un tube PEHD 40mm pour conduire l'eau vers les différents bassins du périmètre maraîcher.

La fourniture et installation des pompes et panneaux solaires : Le projet avait opté pour des pompes de type Grunforce pour sa flexibilité à fonctionner avec n'importe quelle source d'énergie et aussi sa praticabilité en milieu rural. Les pompes ont été calibrées en fonction des débits de chaque forage. Ainsi la puissance des panneaux solaires aussi devant faire fonctionner les pompes ont été calculés sur la base des pompes à installer. Après les 12 premiers mois de mise en œuvre, le projet a pu mettre en place : 1 forage de 12m³/h, 4 forages de 8m³/h ; 7 forages de 5m³/h avec des systèmes de pompages solaires adaptés. **(Voir annexe Tableau de suivi des infrastructures hydrauliques)**



©nitidae Juin 21 : Système d'irrigation sur le site maraîcher de Gallo

Mise en place d'un dispositif d'arrosage : Le projet avait opté pour ses deux premières années, pour un système d'arrosage avec des bassins et arrosoirs. Ainsi, 96 bassins ont été construits sur l'ensemble des sites (voir annexe **Contrat de construction des bassins**). 480 arrosoirs ont été payés et mis à la disposition des bénéficiaires (Voir annexe **facture d'achat des arrosoirs**).

Réception des travaux : Tous les travaux ont été réceptionnés par un comité mis en place par le projet et composé : du CVD du Village, du représentant des bénéficiaires des sites maraîchers, d'un représentant du projet, d'un représentant de la mairie et d'un représentant du prestataire. Avant la si-

gnature des PV, des visites de conformité ont été réalisées pour constater la conformité des livrables par rapport au cahier de charge des infrastructures. (Voir annexe **PV de réception**). Il faut noter que les prestataires ont délivré des lettres de garanties allant de 12 mois à 20 ans selon la nature des ouvrages. (Voir annexe **lettre de Garantie**).

A1.2 : développement d'une agroforesterie intensive : 22 focus groupes ont été organisés dans les villages en marge des assemblées villageoises afin d'échanger avec plus 950 participants au total sur l'adaptabilité de l'agroforesterie aux systèmes de production dans les villages en périphérie du complexe PONASI, sur les avantages procurés par l'arbre. Lors de ces focus groupes, les producteurs et ou éleveurs participants avaient fait noter que les avantages procurés par l'arbre sont nombreux : confort et protection des animaux, fertilité des sols, assurance climatique, préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, restauration de la trame écologique, etc. C'est presque à l'unanimité qu'ils ont affirmé avoir compris les avantages qu'il y avait à réintégrer l'arbre dans leurs systèmes de production et que les principales contraintes étaient la disponibilité des espèces adaptées d'une part et d'autre de la survie et de la rentabilité financière des arbres. Ainsi pour lever ses contraintes, le projet a su dérouler les activités et tâches sous-dessous :

A.1.2.1 : Cartographie et choix des espèces : Le projet avait planifié de faire une cartographie participative avec les communautés et par conséquent ce sont les communautés elles-mêmes qui ont été entièrement responsabilisées quant à l'aménagement de leur terroir. Ainsi, dans pratiquement tous les villages sauf Gallo et Néboun où un consensus n'a pas pu être trouvé, les villages avaient convenu de dessiner une carte du village en faisant ressortir ces différentes zones : **Zone d'habitation** avec les lieux de cultes et de loisirs ; zone de productions (site maraîchers) ; Zone de **transformation semi-industrielles** ; Zones des grandes cultures ; Zones de pâturage ; Zone des **ZOVIC ou forêts villageoises**. (Voir annexe **draft de carte villages wakanda**).

Le choix des espèces a été fait en deux étapes :

1) Septembre à Novembre 2020 : consultation des producteurs, forestiers, charbonniers, éleveurs et recensement des besoins. 18 focus groupes ont été organisés et la porte d'entrée des échanges étaient toujours d'amener les acteurs à se prononcer sur la fertilité des sols, l'état du couvert végétal, leur appréciation sur l'effet changement climatique, de la rentabilité des arbres. Il est ressorti de ces focus groupes qu'une baisse des rendements a été nettement constatée dans la zone ce qui est dû en grande partie par la baisse de la fertilité des sols, le couvert végétal qui s'affaiblit d'année en année et qui s'éloigne des villages, des pluies qui ne sont plus au rendez-vous et surtout au bon moment, des chaleurs excessives constatées entre janvier et juin de chaque année et pas beaucoup de motivation pour planter des arbres car les arbres disponibles prennent plus de 15 ans avant de produire normalement. Ainsi, investir sur l'arbre est presque une perte de temps pour un homme de plus de 40 ans qui cherche à nourrir sa famille. Le recensement des besoins a fait ressortir une liste de 8 espèces (Voir Annexe **liste des espèces Focus groupe**) et au total une demande 41 597 plantes a été exprimée. Plus de la moitié des besoins exprimés étaient des arbres fruitiers notamment la Goyave, la papaye, la mangue.

Analyse des besoins / communes

N°	Espèce	Betaré	Boli	Gallo	Néboun	Total	%
		nb plant	nb plant	nb plants	nb plants		
1	Acacia	3640	285	200	5000	11690	28,1%
2	Anacardier	1234	1480	1290	5660	9664	23,2%
3	Eucalyptus	1378	1697	1130	5100	9305	22,4%
4	Karité	240	40	60		340	0,8%
5	Manguier	966	1050	2415	3950	8381	20,1%
6	Néré	410	300	70		780	1,9%
7	Goyavier		55	70		125	0,3%
8	Oranger		25	415		440	1,1%
9	Tangelo		5	245		250	0,6%
10	Moringa		50		300	350	0,8%
11	Baobab			70		70	0,2%
12	Neem			7		7	0,0%
13	Citronnier			95		95	0,2%
14	Piliostigma reticulatum		5			5	0,0%
15	Kapokier		80			80	0,2%
16	Faidherbia		5			5	0,0%
TOTAL						41597	100%

Liste des espèces et usages

Nom scientifique	Nom commun	Croissance rapide / lent?	Usage
Anacardium occidentale	Anacardier	Croissance rapide	Production fruitière, espèce à croissance rapide, graine commercialisée
Eucalyptus camaldulensis	Eucalyptus	Croissance rapide	Espèce médicinale, haie vive, clôture, piquet, brise vent etc
Mangifera indica	Manguier	Croissance rapide	Intérêt économique à cause de ses fruits
Moringa oliefera	Moringa	Croissance rapide	Propreté bactéricide: feuilles, fleurs et fruits consommés en légumes et largement commercialisés
Vitellaria paradoxa	Karité	Croissance lente	Graine (beurre) très apprécié dans la cuisine traditionnelle et commercialisé
Gmelina arborea	Gmelina ou peuplier d'Afrique	Croissance rapide	Production de bois de service et d'œuvre
Piliostigma reticulatum	Piliostigma	Croissance lente	Espèce médicinale, feuille et fruits appréciés par le bétail. etc
Citrus limon	Citronnier	Croissance rapide	Espèce médicinale, feuille et fruits (pulpe et jus) boissons
Parkia biglobosa	Néré	Croissance lente	Espèce médicinale ; graine fermentée: Condiment très apprécié dans les sauces (soubala)
Adansonia digitata	Baobab	Croissance lente	Feuilles condiment alimentaire très largement utilisé et commercialisé, fruit boisson sucré
Azadirachta indica	Neem	Croissance lente	La plante est bien connue
Psidium goyava	Goyavier	Croissance rapide	Espèce médicinale et intérêt économique pour la vente des fruits

Nom scientifique	Nom commun	Croissance rapide / lent?	Usage
Citrus sinensis	Oranger	Croissance rapide	Fruit (pulpe) riche en vitamine, intérêt économique pour la vente des fruits
Citrus xtangelo	Tangelo	Croissance rapide	Intérêt économique pour la vente des fruits
Acacia senegal	Gommier du Sénégal	Croissance rapide	Convient particulièrement pour une utilisation agroforestière, hiae vive, amélioration des sols par fixation de l'azote et apport de litière organique. L'important commerce de sa gomme depuis les temps anciens lui confère un rôle économique considérable.
Faidherbia albida		Croissance lente	Fournit de l'ouvrage et d'importantes quantités de fourrage, par émondage, en saison sèche. son feuillage, riche en matières nutritives, tombe au moment de la préparation des cultures. Souvent associé aux excréments laissés par le bétail qui a séjourné sous ces acacias, il favorise la formation de matière organique dans le sol et augmente les rendements des cultures.
Bombax costatum	Kapokier rouge ou faux kapokier	Croissance lente	Fleur consommé et commercialisé, source de revenu
Acacia nilotica	Bagne Daagal (pilostigma reticulam en mooré)		

2) Novembre à décembre 2020 : validation par l'équipe projet d'une liste d'espèces et restitution auprès des acteurs locaux consultés. L'enjeu principal du projet était d'introduire des espèces à croissance rapide tout en prenant en compte des besoins exprimés par les communautés. Pour ce faire après une longue analyse et investigation, une liste de 7 espèces à croissance rapide et 07 à croissance lente a été retenue, avec en sus, 03 espèces fruitières. Après la validation de cette liste, 18 séances de restitution ont été ensuite organisées auprès des acteurs qui avaient participé aux focus groupe de consultation. L'objectif était de leur présenter la liste et le choix de chaque espèce. (Voir Annexe **Rapports Restitutions choix des espèces**).

A.1.2.2 : Mise en place de pépinières : D'abord les lieux devant abriter les pépinières permanentes villageoises ont été choisis par les communautés lors de la cartographie participative en prenant en compte, la disponibilité de l'eau en permanence. Ainsi les sites maraîchers ont été choisis pour abriter les pépinières permanentes villageoises, car il y a des forages fonctionnels disponibles et les sites sont sécurisés. Pour cette première année, 04 pépinières permanentes villageoises ont été mises en place notamment dans les villages de Boly et Bétaré (Commune de Guiaro), Gallo (Commune de Sapouy) et Néboun (Commune de Biéha) et un pépiniériste a été recruté dans chacun des villages sus-cités, village avec un contrat à durée déterminée. Des ombrières d'une superficie de 150m² ont été installées au sein de chaque site pour les pépinières. Les semences et les pots classiques ont été payées auprès du Centre national des semences forestières tandis que les pots biodégradables ont été payés au Sénégal car n'étant pas disponibles au Burkina Faso (Voir annexes **Factures semences et gaines**). Par ailleurs 03 formations ont été réalisées au profit de chaque pépiniériste. Les thématiques ont porté essentiellement sur la mise en place et le fonctionnement d'une pépinière permanente villageoise, les techniques de mise en pots, les techniques de lutte contre les ravageurs, les techniques d'entretien des plants, les techniques de production de plants de Karité... Au total 55 350 plants ont été produits et distribués aux communautés sur les sites de plantation. Avec la motivation de la communauté des haies vives de 3,2 km ont été installées autour des sites maraîchers.

A.1.2.3 : Mise en place des périmètres Agroforestiers

Deux types de périmètres agroforestiers ont été retenus :

Périmètres agroforestiers individuels : Le projet avait retenu comme entre autre principe de limiter la diffusion des eucalyptus dans la zone tout en évitant aussi des arbres envahissants et limiter à plafonner le nombre de plante 500 par personnes pour cette première année. Ainsi au total 185 personnes ont bénéficié de 54 000 plants et ceux sont tous engagés pour assurer l'entretien et la protection des plantes. Les plantules sont pour la plupart plantées dans les périmètres agroforestiers et dans les maisons pour ce qui est des arbres fruitiers (Voir annexe **Relevés coordonnées GPS des sites agroforestiers**). Un total de 79,39 ha périmètres ont été délimité sur ODK pour mettre dans le géoportail (en cours) afin de suivre l'évolution des plantules. Des tests (tissus en matière biodégradable et palissade trempé au liquide CNLS de cajou) pour la protection des plantes contre les ravageurs des animaux en divagation ont été réalisés. Après la saison des pluies ces dispositifs de protection seront mis en place. Une formation de renforcement des capacités de trois cent (300) producteurs sur l'utilité de l'arbre et la santé de l'arbre pour une meilleure gestion des espaces agroforestiers communautaires et individuels a été faite dont la thématique était sur l'utilité des arbres, les techniques de production et de mise en terre des plants ; les techniques d'entretien des arbres parasités (taille sanitaire, élagage, émondage...)

Périmètres agroforestiers communautaires : Pour la première année, le projet avait fait le choix sur les organisations communautaires de base déjà existantes (comité de gestion des Centres de santé) comme organisation communautaires pilotes pour porter les sites agroforestiers communautaires afin de développer une foresterie collective et sur base communautaire. Pour cela deux (02) réunions avec le bureau exécutif du COGES de Bétaré et une assemblée générale ont été organisé et les communautés avaient beaucoup apprécié l'idée et un site de 5 ha a été identifiée et mis à la disposition du COGES. L'objectif est d'y planter des arbres à croissance rapide comme auriculiformis ou magium qui sont seront exploitables en 4 ans comme bois de chauffe ou du charbon. La Mairie a déjà donné son accord pour délivrer les papiers nécessaires et s'est engagés à soutenir l'initiative. Le site sera opérationnel à la deuxième année avec la mise en place d'une source d'eau et de sa protection. Le COGES s'est engagé pour un agent qui va s'occuper de l'arrosage en saison sèche et de l'entretien.



©nitidae juillet 21 : Remise de plants aux bénéficiaires de périmètres agroforestiers à Gallo

A.1.3.1 : Identification et protection des périmètres maraîchers : Lors des Assemblées villageoises, le projet a laissé le libre choix aux communautés de faire le choix de leur site maraîcher. Les sites étaient par la suite, validés définitivement après la réalisation d'un forage dont le débit devait être supérieur ou égal à 3m³/h. 12 sites maraîchers d'une superficie globale de 13 ha ont été ainsi identifiés et aménagés (voir Annexe Relevés Coordonnés GPS sites maraîchers) et tous clôturés par un grillage et renforcés par des haies vives.

A.1.3.2 : Identification des maraîchères et encadrement à une production maraîchère intensive : 22 assemblées générales portant sur l'identification et l'enrôlement des maraîchères ont été organisées entre octobre 2020 et avril 2021 dans 12 villages réunissant au total 1 650 participants dont plus de 95% de femmes. Avant la tenue des assemblées générales, l'équipe du projet avait préparé un document avec l'ensemble des critères de sélection (Voir document **stratégie de sélection des maraîchères**) et le document a été remis aux communautés afin qu'elles fassent l'identification des maraîchères sans la présence du projet. Un comité des sages a été mis en place dans chaque village et tout postulant qui se sentait lésé avait la possibilité de saisir le comité des sages pour arbitrage sans condition préalable. Après cette phase de sélection interne les communautés ont fait appel au projet pour une séance de présentation de la liste dans chaque village. Aucune contestation ou plainte n'a été signalée dans un village. Une fois la liste validée, les maraîchères, en moyenne 35 femmes par site, ont été convoquées pour la rédaction d'un code de conduite et d'un règlement intérieur (Voir en annexe **règlement intérieur**), l'élection d'un comité de gestion et enfin la constitution de la société coopérative. Après validation de ces documents et la mise en place des instances de gouvernance du site, les maraîchères avec l'aide des Conseillers formateurs agricoles(CFA) sont passés à la répartition des parcelles. Ainsi, chacune des femmes a obtenu en moyenne 350m² de parcelle. L'approche de la saison des pluies n'étant pas très favorable pour une véritable campagne sur tous les sites, 03 sites ont quand-même pu produire : Il s'agit des sites de Boly et Bétaré (principalement de la tomate) et Gallo (tomates et oignons). Les sites de Boli et Bétaré ont connu des attaques très sévères à la fin de la maturation des tomates, ce qui a beaucoup impacté sur le rendement de la production. Ainsi à la fin de cette toute première campagne de 3 mois, le montant des recettes obtenues sur les sites est de : Gallo 1 055 810 FCFA ; Bétaré 984 120 FCFA ; Boli 6 271 730 FCFA. Soit un revenu moyen de 70704 FCFA par femme.

A.1.3.3 : Accompagnement à la commercialisation : Des activités ont pu être menées sur le volet « marché » afin d'orienter la production et le choix des spéculations à mettre sur les différents sites. Il s'agissait d'une enquête sur les grands marchés de Sapouy, Léo et Pô. L'enquête a permis de retenir la tomate à produire sur les sites de Boli et Bétaré, et de la tomate et de l'oignon pour les sites de Gallo. Parallèlement, des échanges ont été initiés avec un acteur clé de la commercialisation des produits maraîchers à Ouagadougou, afin de pouvoir garantir une précommande et rassurer les producteurs. Ces échanges ont permis aussi de confirmer le choix des spéculations à produire. Ces échanges ont ainsi abouti à une mise en relation entre cet acteur et les producteurs maraîchers. Une autre mise en relation avec Bio-protect a permis la commercialisation de 0.5 tonne de feuilles d'oignons auprès des maraîchères de Gallo.



©nitidae Juin-Aout 21 : Travaux de jardinage sur le site maraîcher de Bétaré /Plants de piments sur le site maraîcher de Gallo

A1.4.1 : Développement de Produits Forestiers Non Ligneux – PFNL : 04 missions d'inventaire des initiatives PFNL ont eu lieu dans cinq (05) villages : Boli, Bétaré, Gallo et Neboun et Ouallem (Voir **Rapports Inventaire PFNL**). Ces missions ont permis de découvrir des regroupements autour de certains PFNL comme le karité et le néré d'une part, et d'autre part l'existence de certains PFNL qui mériteraient d'être valorisés, mais qui ne le sont pas, du fait de l'insuffisance de compétences et de débouchés. C'est le cas notamment du néré, du balanitès, du neemier, de la liane et du baobab.

En ce qui concerne le karité, il est à noter qu'il existe dans chacun des quatre (04) villages des orga-

nisations de femmes autour de la transformation et la commercialisation du beurre et des amandes. A Gallo, les femmes sont organisées en société coopérative, qui elle à son tour, est membre d'une union communale et d'une fédération (Nununa). Cette organisation leur permet de mieux traiter les amandes et de garantir une certaine commande chaque année. A Bétaré, il existe trois (03) organisations de femmes autour du karité, dont une sous forme coopérative et fédérée à l'union communale. Il en est de même pour Ouallem où deux (02) coopératives de karité existent, l'une étant membre de l'union communale. La remarque générale est qu'il y'a de l'engouement autour du karité dans ces villages, et la réflexion est déjà lancée quant aux formules d'accompagnement en fonction des réalités de chaque village.

Cette année, en termes d'appui, 200 femmes de Boli, Bétaré, Ouallem, Kolo, Gallo et Neboun, ont reçu une formation sur les techniques de collecte, de conservation, de transformation et de commercialisation du Karité via 08 séances de 02 jours chacune.

A1.4.2 : Développement d'activités avicoles : Le projet a procédé dans un premier temps à l'identification de vingt (20) bénéficiaires à travers des comités locaux de sélection des bénéficiaires dans quatre (04) villages (Boli, Bétaré, Neboun et Gallo). La saison des pluies n'ayant pas favorisé le démarrage des travaux de construction des poulaillers en voûte nubienne, l'activité sera poursuivie en 2ième année.

A1.4.3 : Développement d'activités apicoles : 32 apiculteurs ont déjà été identifiées durant la première année du projet et 160 ruches ont été acquises et mises à leur disposition. Par ailleurs, un Guide sur la stratégie « arbre-insecte-oiseau » a été élaboré et a servi d'outil d'animation pour 04 sessions de formations au profit de ces apiculteurs. Par ailleurs, 05 menuisiers ont vu leurs capacités renforcées en techniques de confection de ruches kényanes.





©nitidae Juillet 21 : Ruches kenyanes installées à Gallo et Boly

A1.4.4 : Accompagnement de Cultures pluviales adaptées à la transition agro-écologique du paysage : Une stratégie d'accompagnement a été élaborée et validée (Voir Annexe **Stratégie d'accompagnement des producteurs**). L'identification et le ciblage des producteurs a été faite au sein de dix (10) villages pour la première année (Voir Annexe **Relevés coordonnées GPS des champs de grandes cultures**). Ces producteurs ont eu à bénéficier d'un accompagnement sur l'adoption de bonnes pratiques de production, récolte, post-récolte et commercialisation du sésame, du mung-bean, du soja, du sorgho, du niébé et du maïs à travers 32 formations réalisées (Voir annexe **Rapports de formations des CFA**).

Afin de permettre une bonne vulgarisation de ces bonnes pratiques, des boîtes à images (Voir Annexe **Boîtes à Images grandes cultures**) portant sur les diverses spéculations ont été élaborés et mises à la disposition des CFA pour les séances de renforcement de capacités au profit des producteurs.

Pour cette campagne agricole, au total, 527 producteurs/trices ont été enrôlés et accompagnés. Plus de 6 tonnes de semences ont été octroyées aux producteurs : 564 kg de sésame, 1920 kg de soja, 294 kg de mungbean, 2340 kg de maïs et 1070 kg de sorgho.

A1.4.5 : Mise en place d'une centrale solaire : Le projet avait initié des échanges avec les CVD, chefs de villages, maires et des personnes ressources afin de préparer une consultation restreinte pour recruter un prestataire devant installer les mini-centrales solaires. De ces échanges il est ressorti que le budget prévu pour cette activité et la configuration des maisons dans les villages (trop éloignées les unes des autres) ne permettaient pas de réaliser cette activité de mise en place de mini-centrales solaires. Ainsi la piste d'acquisition et d'installation de kits solaires a été retenue. Pour cela 3 prestataires ont été consultés et parmi ces trois, l'entreprise sociale et solidaire Qotto s'était montrée plus disponible et plus intéressée. Qotto a effectué une étude sur l'ensemble des villages cibles du projet avec ses propres frais afin de proposer une offre répondant aux besoins et réalités des villages. Après l'étude Qotto avait proposer des kits de 04 ampoules avec possibilité de recharge de téléphone pour les ménages à des prix variant entre 100 € et 560 € en mode pay-as-you-go. Qotto propose aussi d'installer des kits solaires pour les centres de santé et écoles primaires des villages cibles qui ne sont pas électrifiés. Le projet avait poussé ses investigations en comparant les kits que propose Qotto et ceux de certains prestataires (Voir Annexe Rapport de tests sur les kits solaires). Les résultats obtenus n'étaient pas encourageants pour signer une entente directe négociée avec Qotto. Ainsi le projet fera une consultation restreinte afin que trouver un prestataire qui pourra fournir les kits solaires avec la qualité exigée.

Activité 1.4.6. Appui au développement d'autres activités génératrices de revenus : en marge des activités citées plus haut, des actions ont été menées afin d'accompagner des initiatives entrepreneuriales déjà existantes dans les villages. Cet accompagnement va dans le sens de l'efficacité énergétique d'une part, et d'autres part du renforcement des capacités des acteurs. Un diagnostic de ces initiatives a été réalisé dans les villages de Gallo, Neboun, Boli et Bétaré. Ce diagnostic a permis d'identifier des activités menées par la population et qui nécessitent une grande consommation en bois d'une part, et d'autre part, des initiatives à accompagner afin de créer de l'emploi, du revenu supplémentaire, et permettre au village ciblé d'être autonome. C'est ainsi qu'à Gallo, six (06) dolotières ont été retenues pour être accompagnées en construction de foyers améliorés afin de réduire leur consommation de bois, préserver l'environnement et leur santé. Une deuxième activité réalisée, est celle de la boulangerie traditionnelle. Bien que le pain fasse partie des habitudes alimentaires des villages d'intervention, il a été noté l'absence totale de boulangers au niveau village, à l'exception de Gallo où un seul boulanger était actif. La quasi-totalité du pain consommé leur venait des grandes villes. Ainsi, un renforcement de capacités a eu lieu à Gallo, en faveur du boulanger actif et de trois autres personnes intéressées par le métier. Ces personnes ont également bénéficié de deux fours à consommation énergétique réduite et du matériel pour le démarrage.

A la suite de ces réalisations, une autre étude a été menée afin d'évaluer l'impact des foyers améliorés et des fours à consommation énergétique réduite.



©nitidae Juin 21 : Foyer amélioré à faible consommation énergétique pour la préparation du dolo

Activité 2 : Promotion d'une gouvernance locale participative :

A.2.1 Sensibilisation à l'aspect participatif et démocratique des organisations communautaires de base : Suite à 20 séances de sensibilisation à la vie associative dans les villages ciblés, 12 coopératives agricoles ont été mis en place par les femmes maraîchères. Le projet a déjà entamé un processus de formalisation afin de conformer ces groupements à la loi OHADA et à ce jour, 05 ont reçu leurs récépissés de sociétés coopératives.

A.2.2 Dynamisation des comités villageois de développement : Avec l'accord des équipes municipales, le projet a accompagné l'ensemble des CVD à avoir des tampons officiels avec le nom du village et la commune concernée. Le projet aussi accompagné les Mairies aux opérations de renouvellement des CVD et à ce jour 18 CVD sur les 20 cibles du projet ont été touchés. Des modules d'accompagnement sur le rôle et responsabilité des CVD sont en cours d'élaboration et les CVD sont entièrement responsabilisés pour l'organisation des tournois de football visant à promouvoir le lien entre le Sport, l'Environnement et la Cohésion sociale en périphérie du complexe PONASI.

A.2.3 Dynamisation/création des comités villageois de gestion des ressources naturelles : 12 comités de gestion de l'eau ont été mis en place sur les sites maraîchers. La mise en place de ces comités sont des initiatives des femmes qui se sont organisées entre elles pour élire un bureau de gestion de l'eau, mettre en place des codes de conduites et déterminer des montants à retenir à la vente, afin d'assurer un système d'amortissement des infrastructures mises en places. L'ensemble des comités a retenu le principe d'utiliser dans un premier temps les comptes bancaires des sociétés coopératives agricoles pour y verser les montants reçus de chaque producteur.

A.2.4 Dynamisation des mutuelles de solidarités : Une enquête sur l'état des lieux des tontines ou autres initiatives endogènes assimilables à des tontines a préalablement été opéré dans quatre (04) villages que sont Gallo, Neboun, Boly et Bétaré. Il est apparu qu'il existait dans chaque village

des initiatives de solidarité entre les femmes, mais à un niveau embryonnaire et informel. Après 05 rencontres de sensibilisation et d'information auprès de ces 4 villages pilotes, les femmes ont à l'unanimité émis le souhait de mettre en place des tontines et avaient sollicité un accompagnement du projet. (Voir Annexe Rapports missions tontines). Ainsi après la mise en place des tontines, un règlement intérieur a été élaboré et validé par les femmes avec l'appui technique du projet. Chaque tontine a ensuite bénéficié de 50 carnets d'épargne, d'un registre et d'un coffre-fort.

A.2.5 Promotion d'activités culturelles et sociales : 10 soirées culturelles ont été organisées dans chacun des villages. Ces soirées culturelles furent des moments de divertissement mais aussi de sensibilisation sur l'environnement notamment l'importance de l'arbre, les effets néfastes de l'utilisation des produits chimiques et des pesticides en périphérie des aires protégées. L'histoire de chaque village a été aussi racontée par les personnes âgées. Ces dernières, détentrices de plusieurs savoirs locaux ont pris le temps de narrer les événements marquants de la vie de chaque village.

Ce fut au cours de ses séances d'animation, que le sujet choix des sites devant abriter les Centres Populaires de Loisirs.

Par ailleurs, chacun des 10 villages a pu choisir un site devant abriter son CPS et des opérations de plantation d'arbres ont été faites aux alentours de ces sites le lendemain de la soirée culturelle.

Toujours dans l'esprit de renforcer les liens de solidarité et de fraternité, le projet a initié un tournoi de football entre les villages de Wakanda. Ce tournoi a débuté au mois d'Aout et la finale est prévue courant décembre 2021 avec un total de 21 matchs. Les villages ont été répartis en 2 poules : Poule A pour les villages de la zone de Sapouy et Poule B pour celle de Guiaro (Voir en annexe **calendrier des matchs**). Chaque village a bénéficié d'un ballon, d'un jeu de 18 maillots et culottes avec effigie logo Wakanda et le nom du village concerné. Les matchs d'ouverture ont été joués à Guiaro et à Sapouy. Avant leurs démarrages, des opérations de plantation d'arbres ont été effectuées et chacune des équipes a prononcé un discours mettant en exergue le bien-fondé de la culture de la cohésion sociale.



©nitidae Aout 21 : Plantation d'arbres avant le début du match

A3. Gestion efficace et d'une communication du projet :

A.3.1 La mise en place d'un comité de pilotage : Un comité de pilotage regroupant les responsables locaux, provinciaux et nationaux a été mis en place. Ce comité de pilotage qui doit se réunir chaque année a pour mission de définir les priorités du projet et analyser les premiers résultats. Pour des raisons de calendrier le premier comité de pilotage n'a pas pu se tenir courant août et a été reporté au mois de novembre 2021. Afin de mieux renforcer la gouvernance du projet, le chef de projet avait mis en place un Groupe WhatsApp intitulé « **Coordination Générale WAKANDA** » regroupant les différents responsables du consortium afin de faciliter et simplifier la prise de décision au niveau interne.

A.3.2 Elaboration d'un plan de communication, de visibilité et capitalisation : Un document retraçant la méthodologie de communication du projet a été élaboré et une liste de supports et d'outils de communication adaptés ont été retenus. Ainsi des documents informatifs (200 flyers, 2000 dépliants, 200 calendriers) ont été confectionnés en début d'année et distribués aux différentes parties prenantes du projet. Par ailleurs, 01 film, portant sur les activités de maraîchage et d'agroforesterie a été réalisé dans le cadre de la journée mondiale de l'environnement.

A.3.3 Sensibilisation des autorités en vue d'une harmonisation des types de gestion des aires protégées du paysage : Pratiquement aucune activité concrète visant à sensibiliser les autorités en vue d'une harmonisation des types de gestions n'a été réalisée durant cette période. Par contre, lors d'une audience accordée par le Ministre de l'Environnement, de l'Economie Verte et du changement climatique, le chef de projet avait fait un fort plaidoyer à l'endroit Ministre et ses collaborateurs sur la nécessité d'aller vers une harmonisation des modes de gestion du complexe PONASI tout en impliquant le secteur privé pour plus de durabilité

A3.4 Elaboration d'un géo portail : Un géoportail est en cours de construction et le nom de domaine acheté. Ce géo portail vise à renseigner les informations chiffrées concernant notamment la superficie, les informations naturelles, les évolutions et types d'activités, les rendements et les différents acteurs intervenant dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet. Sa configuration a été faite et le renseignement des données est en cours.

Activité 3.5 : Inventaire sols, biomasse et évaluation carbone : Le projet t avait fait appel à Bunasol pour l'inventaire des sols des premiers maraîchers afin de déterminer la typologie des sols. Cette analyse a permis de mieux orienter les actions de cultures et de plantation sur ces sites (Voir Annexe **Rapports analyse des sols**).

Le projet a par ailleurs réalisé une étude de référence qui visait à quantifier les stocks de biomasse et de carbone contenus dans les forêts ou espaces agroforestiers aménagés dans le cadre du projet (Voir **Rapport Annexe Etude dynamiques d'occupation des sols**).

Un protocole et une méthodologie ont été élaborés et validés pour faire l'inventaire de la biomasse forestière à trois échelles spatiales successives : l'arbre, le peuplement et la zone. Cette activité se réalisera en trois (03) phases : en début, en cours de mise en œuvre et en fin de projet. La synthèse de l'ensemble des stocks carbonés et biomasse du projet sera considérée comme une contribution du projet à l'effort national de lutte contre les changements climatiques (CDN Burkina Faso).

2.5 Activités transversales :

Mise en place des équipes du projet : A la suite de l'évaluation des ressources humaines nécessaires pour la mise œuvre du projet, NITIDAE a entamé un processus de recrutement (Voir Annexe **les équipes de recrutement**). Ce processus de recrutement a été très transparent et a été fait en binôme avec le siège et toutes les 320 candidatures reçues ont été reçues via une adresse mail : recrutementwakanda@nitidae.org, créée pour ce recrutement et chaque chargé de mission siège impliqué avait le mot de passe de l'adresse mail. Une large diffusion a été faite pour les appels à candidatures via le site internet de Nitidae, la mailing liste du SPONG et les réseaux sociaux. Les chargés de mission siège ont tout d'abord procédé à la présélection des dossiers et sont ensuite passé aux entretiens à distance avec les candidats présélectionnés. De ces premiers entretiens trois (03) candidats ont retenus pour chaque poste et le chef de projet s'est ensuite entretenu avec chacun d'entre eux et le chargé de mission siège qui suivait à distance. A l'issue de ces entretiens, les candidats ayant le profil répondant au mieux aux exigences des postes ont été retenus et invités à signer des contrats de travail (Voir annexe liste staff et organigramme wakanda). L'organigramme s'était sur la structure de répartition du travail qui a été faite tout au début du projet. Les premières équipes du projet avaient faire une analyse des parties prenantes du projet et un tableau clair de

l'ensemble des acteurs qui pourraient impacter par le projet de façon négative et positive ont été identifiées et des solutions et recommandations ont été formulées. (Voir Annexe rapport Analyse partie prenantes)

Acquisition de la logistique : NITIDAE a réellement anticipé sur l'acquisition de la logistique notamment les voitures en faisant des consultations restreintes et des dépouillements afin de sélectionner les prestataires capables de livrer à temps les véhicules et les motocyclettes. Ainsi toute la logistique a été pratiquement disponible au lendemain de la date d'éligibilité des dépenses (Voir en annexe **Dossier achat véhicules, motocyclettes et ordinateurs**).

Formations des équipes du projet : Après les différentes prises de service, le personnel du projet devant travailler sur le maraîchage a bénéficié de 03 séries de formation d'une (01) semaine chacune. Ces formations ont porté spécifiquement sur les techniques de production du maraîchage intensif. Ces formations ont été organisées en collaboration avec l'ONG Terre & Humanisme, les Associations locales Beo-néré et APAD Sanguié.

Par ailleurs, la chargée de Suivi-évaluation et celui de l'Agro foresterie ont bénéficié respectivement de séances de formation de 10 jours en Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) et en télédétection. Ils ont aussi bénéficié de formation sur le pilotage de drones de type MAVIC et VTOL.

La Coordinatrice terrain a quant à elle, vu ses capacités renforcées en Gestion de Sécurité, formation assurée par INSO.

Santé communautaire : Au cours des sorties sur le terrain, le projet a constaté que les villages dans lesquels il intervient, constituent des zones endémiques de paludisme. Après échanges avec les premiers responsables des 14 CSPS présents dans la zone d'intervention, le projet a facilité le recrutement de 53 Volontaires d'Appui à la santé Communautaires(VASC) au profit de ces CSPS pour la campagne de la Chimio prévention du Paludisme Saisonnier (CPS), couplée au dépistage de la malnutrition aiguë.

Cette activité relève du programme National de Lutte contre le Paludisme au Burkina Faso.

Avec l'appui de ces volontaires, l'incidence du paludisme pour la période de septembre a considérablement baissé. En témoigne les chiffres du mois d'Aout : par exemple, le CSPA de Gallo a enregistré 127 cas de paludisme avec 11 hospitalisations pour paludisme grave. En septembre, c'est-à-dire à l'issue de notre intervention, 11 cas de paludisme ont été enregistrés dans ce CSPA, sans aucune hospitalisation. On note ainsi, une baisse du taux de paludisme dans nos villages d'intervention.

Santé communautaire

Point de la campagne sur la Chimio-prévention du paludisme saisonnier couplée au dépistage de la malnutrition aigue

Villages	Nombre enfants total dans le village	Nombre d'enfants souffrants de paludisme avant l'appui de Nitidae	Nombre d'enfant hospitalisés avant l'appui de Nitidae	Nombre enfant touché par la CPS en septembre avec l'appui de Nitidae	Nombre d'enfant souffrant de paludisme après la CPS2	Nombre d'enfant hospitalisé après la CPS2	Enfant Mal-nutris
Gallo, Sobaka, Basawarga	1192	127	11	1142	18	0	18
Bétaré	338	136	12	338	28	1	7
Boli	208	20	5	212	0	0	0
Koumbili	1300	156	31	1256	25	5	7
Kolo/Guiaro	908	135	36	843	20	9	4
koro/kana	1056	134	15	1045	35	0	3
Oualet	299	45	15	299	10	4	3
Total	5301	753	125	5135	136	19	42

Au total 53 volontaires d'appui à la santé communautaire ont été recrutés et mise à la disposition de 7 COPS. 5135 enfants ont été touchés par la campagne en début septembre. En août, 753 ont contracté le paludisme avec 125 hospitalisations pour cas de paludisme grave. A l'issue de notre intervention, c'est à dire en début septembre les COPS ont enregistré 136 cas de paludisme avec 19 hospitalisations pour cas grave.

Situation de référence des bénéficiaires : L'objectif global du projet WAKANDA est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations et au renforcement de la résilience du paysage PONASI. Afin de pouvoir mesurer l'évolution des conditions de vie des bénéficiaires à l'issue de l'intervention du projet, il a été établi une situation de référence des bénéficiaires de chaque activité à l'aide de l'outil PPI (Poverty Probability Index). Cet outil permet, à travers dix questions stratégiquement choisies et adaptées au contexte de chaque pays, de mesurer le niveau de pauvreté d'un groupe, d'un ménage ou d'un individu, en rapport avec le seuil de pauvreté du pays. En décembre 2017, Innovations for Poverty Action a publié un nouveau PPI pour le Burkina Faso. Ce PPI a été développé à partir des données de l'enquête multisectorielle continue (EMC) menée auprès des ménages burkinabè en 2014 (Voir Annexe **Rapport sur la situation de référence bénéficiaires**)

Ce questionnaire a été administré à 477 bénéficiaires (toutes activités confondues) pour mesurer le niveau de pauvreté de leurs ménages d'appartenance au démarrage du projet. Ces mêmes bénéficiaires seront enquêtés à la fin du projet afin d'établir le niveau d'amélioration de leurs conditions de vie en lien avec l'objectif global du projet. Il faut noter que ces bénéficiaires sont répartis dans les deux régions du projet (Centre-Ouest et Centre-Sud), dans les quatre communes (Pô, Sapouy, Bieha et Guiaro) au sein de dix villages d'intervention.

La méthode PPI affecte un point à chaque choix de réponse, et donne un score total à chaque répondant. Ce score donne une idée sur le niveau de vie du ménage, et sert aussi à déterminer la probabilité que le ménage vive en dessous du seuil national de pauvreté. Le résultat de l'enquête sur les 477 bénéficiaires du projet montre une probabilité moyenne de pauvreté de 15%.

Sécurisation foncière : Le projet voulant promouvoir une dynamique communautaire avait opté pour des sites maraîchers communautaires. Ainsi pour mieux sécuriser les investissements réalisés sur les sites, une démarche d'obtention des APFR a été menée. C'est un processus long et assez

compliqué (cf. schéma ci-dessous) mais le projet a pu obtenir 5 titres d'APFR sur les 12 demandes déposées.

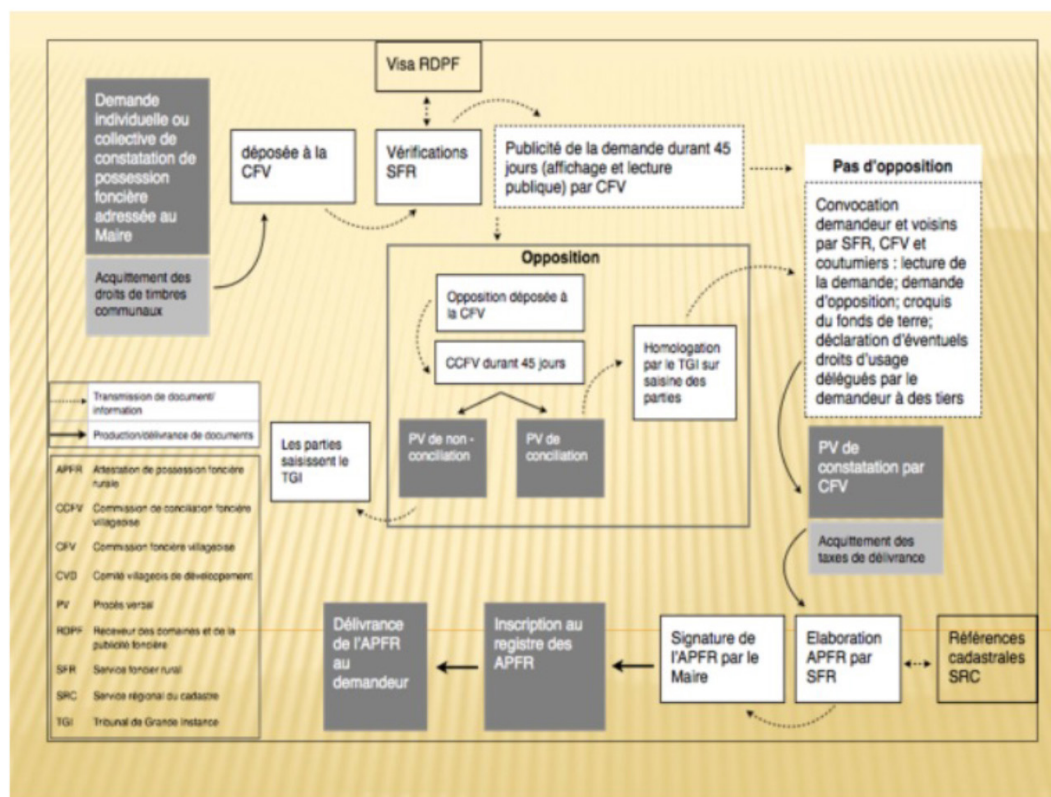


Figure 4 - Procedural graph to obtain APFR (Government PowerPoint presentation at RVO workshop), January 2020.

2.6 Durabilité de l'Action :

Impact et Effets du Projet à la fin de la première année

La mesure de l'impact et des effets à la fin de la première année du projet concerne essentiellement 4 indicateurs portant sur l'ensemble des activités réalisées durant cette année.

Indicateur d'effet et d'impact	Résultats obtenus
Durabilité institutionnelle : Un ancrage local fort et une participation territoriale et institutionnelle.	- Une forte implication des équipes municipales et des CVD dans la planification et la mise en œuvre des activités du projet ; - Une parfaite responsabilisation des CVD et responsables des comités de gestion pour la surveillance et la maintenance des infrastructures réalisées ; - Discussions avancées avec la Direction de l'Economie Verte et du Changement Climatique (qui s'occupe des Eco-villages) pour la signature d'une convention.
Durabilité politique La capacité d'adaptation du projet, de ses activités et de sa collaboration avec les autorités locales en fonction des contextes législatifs et politiques potentiellement fluctuants.	- Accords des autorités municipales pour introduire les dimensions adaptation, résilience, organisation, sécurité alimentaire comme approche de développement dans leur PCD en évoluant vers des éco villages. ; - Les autorités régionales notamment les gouverneurs et directeurs régionaux ont été tout le temps conviés aux activités du projet.

Indicateur d'effet et d'impact	Résultats obtenus
Durabilité environnementale et écologique : Soulager la pression sur les ressources naturelles du paysage PONASI.	• 04 pépinières permanentes villageoises mises en place et 54 000 plantes produites • 3, 2 km de haies vives réalisées sur les sites ; • 79,39 ha de périmètres agroforestiers réalisés ;
Durabilité financière : la pérennité des investissements consentis avec un mécanisme de financement dédié à la maintenance des infrastructures construites	• Un montant global de 2 667 103 FCFA comme chiffre d'affaires des 3 sites pilotent pendant 3 mois de production • Un mécanisme de prélèvement sur les ventes mis en place pour l'amortissement des infrastructures ;
Durabilité socioéconomique : Amélioration des moyens d'existence des communautés périphériques grâce au soutien et appui du projet.	• Les AGR en particulier, les filières sésame, soja, apicole, avicole promues laissent entrevoir la création de richesse pour fixer les communautés en périphérie et atténuer les pressions sur les ressources du complexe PONASI • L'accompagnement à l'exploitation des PFNL telles que Karité vont renforcer les moyens d'exister des femmes.

2.7 Difficultés :

Le déficit d'organisation au niveau communautaire a beaucoup ralenti les activités au début du projet. Dans la mise en œuvre effective des activités du projet, quelques difficultés ont jalonné la première année. Il s'agit tout d'abord de la présence des ravageurs sur les sites maraichers, présence qui a induit des rendements de production en deçà des prévisions. Si les équipes municipales ont facilité notre intégration, il n'en a pas été de même pour les agents de l'état car d'énormes difficultés ont été notées dans la commune de Sapouy, où les agents du Ministère de l'Agriculture demandent de l'argent pour donner une suite au processus de formalisation des coopératives maraichers dans le cadre des APFR.

2.8 Leçons apprises :

Cette première année de mise en œuvre, nous a enseigné deux leçons fondamentales :

- La prise en compte des besoins réels des populations à la base suivie de leur implication, induisent la réussite des interventions de développement.
- De grandes réalisations peuvent s'opérer avec peu de moyens si les acteurs s'approprient le projet.

2.9 Recommandation :

En termes de recommandation, il s'agira de mettre davantage l'accent sur l'accompagnement des bénéficiaires à la prise en main de leurs activités (mécanisme endogène d'amortissement des infrastructures gestion des activités individuelles, vie coopérative, AGR, etc.)

3. Bénéficiaires/entités affiliées, stagiaires et autre coopération

- 1.1. Un cadre d'échange (Un groupe WhatsApp assez bien animé) a permis de faciliter la communication entre le demandeur principal et les co-demandeurs (Nitidae, Naturama et le CERDE).
- 1.2. D'excellentes relations entre les acteurs de mise en œuvre du projet et les autorités locales ont été nouées, notamment avec les maires des communes d'intervention qui participent à toutes les activités du projet. Aussi, une audience avait été accordée au chef de projet par le Ministre de l'Environnement, attestant de la bonne relation qui existe entre le projet et les autorités nationales. En sus, le projet Wakanda a été retenu par la DG COOP parmi les projets à visiter.
- 1.3. Des échanges avec des ONGs telles que l'Université Libre de Bruxelles dans le domaine de l'agro-écologie et Mercy Corp dans le domaine de renforcement de capacités des groupes de renseignement communautaires en matière sécurité.
- 1.4. Ce projet Wakanda vient en complémentarité au projet PONASI financé par l'Union européenne d'un montant global de 1 500 000 €. Le projet PONASI intervient en périphérie du complexe PONASI mais avec un volet axé sur la sécurisation et le renforcement des cadres de concertation.
- 1.5. Un étudiant en master de Géographie et Environnement a effectué un stage au sein de Nitidae afin de produire son mémoire de fin de cycle. Ses travaux de recherche ont porté sur l'«**Evaluation des dynamiques des paysages dans le complexe des aires protégées de po, Nazinga, Sissili au Burkina Faso : Analyse spatiale du territoire**». Il a brillamment soutenu publiquement en Juillet 2021. (Voir Annexe Rapport stage Ponasi)

4. Visibilité

Des actions de communication ont été développées durant ces 12 premières et elles portaient essentiellement sur les objectifs du projet, ses attentes, les organisations porteuses et sur le bailleur notamment l'Union européenne. Des supports de communication ont été édités et chacun de ces supports a été bien écrit la phase suivante : « Ce projet est financé par l'Union européenne ». L'effigie de l'Union européenne est également estampillée sur l'ensemble des ouvrages réalisés sur le terrain de même que sur certains matériels roulants.

La commission de l'Union européenne peut publier le rapport et tous ses annexes.

Résumé de la planification année 2

Activités	Responsible	Semestre 3						Semestre 4					
		Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1. Développement et organisation d'une économie rurale durable													
1.1. Mise en place de sources d'eau productives et dispositifs d'arrosage adéquats dans les sites maraîchers	Nitidae												
1.2 Développement d'une agroforesterie intensive	Nitidae												
Mise en place des périmètres Agroforestiers et haies vives	Nitidae												
1.3.1. Identification et protection des périmètres maraîchers	Nitidae												
1) Structuration des bénéficiaires des sociétés coopératives simplifiées	Nitidae												
2) Sécurisation foncière des sites (20 sites)	Nitidae												
1.3.2 Maraîchage													
Activités terrain CFA	Nitidae												
Activités Chargées de mission	Nitidae												
1.4 Développement d'autres activités génératrices de revenus													
1.4.1. Développement de Produits Forestiers Non Ligneux – PFNL	Nitidae												
1.4.2. Développement d'activités avicoles	Natura-ma												
1.4.3. Développement d'activités apicoles	Natura-ma												
1.4.4 Accompagnement de Cultures pluviales adaptées à la transition agro-écologique du paysage	Nitidae												
1.4.5 Mise en place Centrale solaire	Nitidae												
1.4.6 Développement d'autres AGR	Nitidae												
2. Dynamisation d'une gouvernance locale participative													

2.1. Sensibilisation à l'aspect participatif et démocratique des organisations communautaires de base												
2.2. Dynamisation des comités de développement villageois												
2.3. Dynamisation/création des comités villageois de gestion des ressources naturelles												
Gouvernance villageoise/ Elus locaux	Nitidae/ Natu-rama/ CERDE											
Santé Communautaire	Nitidae/ Natu-rama/ CERDE											
2.4. Dynamisation des mutuelles de solidarités (tontines)	Nitidae											
2.5. Promotion d'activités culturelles et sociales	CERDE											
3. Gestion du projet, communication et relations avec les autorités												
3.1. Mise en place d'un comité de pilotage	Nitidae											
-Organisation de sessions du comité de pilotage	Nitidae											
3.2. Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication	Nitidae											
3.3. Sensibilisation des autorités en vue d'une harmonisation des types de gestion des aires protégées du paysage	Nitidae											
3.4. Elaboration d'un géoportail	Nitidae											
3.5. Action de capitalisation	Nitidae											
Rapportage	Nitidae											
3.6. Inventaire sols, biomasse et évaluation carbone	Nitidae											
3.7. Audit	Nitidae											
3.8. Evaluation externe	Nitidae											

Nom de la personne de contact pour l'action : **Souleymane Jules GAYE**

Signature :

Lieu : **Ouagadougou**

Date prévue pour la remise du rapport : **30 Septembre 2021**

Date d'envoi du rapport : **30 Septembre 2021**

Annexes :

- Aménagement des sites maraichers
- Analyse des parties prenantes
- Boite à images grandes cultures
- Boite à images maraichage
- Boite à images PFNL
- Calendrier des matchs
- Cartes villages wakanda
- Choix des espèces agroforestières
- CR des AG villageoises
- Consultation restreinte forages
- Contrat de construction des bassins
- Coordonnées GPS agroforesterie
- Coordonnées GPS GC
- Coordonnées GPS sites maraichers
- Dossier achat logistique
- Dossier photos et vidéos
- Facture d'achat des arrosoirs
- Factures semences et gaines
- Lettre de garantie
- Liste des espèces de plants
- Liste staff et organigramme wakanda
- PV de réception des travaux
- Rapport d'implantation des forages
- Rapport essais pompage
- Rapport Etude dynamique d'occupation des sols
- Rapport Inventaire PFNL
- Rapport sur les kits solaires
- Rapports - Restitution choix des espèces
- Rapports analyse des sols (BUNASOL)
- Rapports de formation des CFA
- Rapports missions tontines
- Stratégie de d'accompagnement des producteurs
- Stratégie de sélection des maraichères
- Tableau de suivi des infrastructures hydrauliques
- Tableau de Suivi Evaluation



nitidæ
filieres & territoires

